



République Française  
Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
MAIRIE DE BONNEUIL-en-FRANCE  
15, rue de Gonesse  
95500 – BONNEUIL-en-FRANCE

Tél. : 01.39.86.30.40

Fax : 01.39.93.67.08

E-mail : [mairie@bonneuil-en-france.fr](mailto:mairie@bonneuil-en-france.fr)

Date de convocation : 21/12/2021

Date d'affichage 21/12/2021

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un le vingt-huit décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Abdellah BENOURET, Maire.

**Présents :** Abdellah BENOURET, Bernard BREGEAT, Claude BONNET, Dominique LOUREIRO, Laurence DELFIN, Pierre HAUTEFEUILLE, Myriam LOPES, Elisabeth JOLY

**Représentés avec pouvoirs :** Régine GUYON à Bernard BREGEAT  
Nabil ABID à Claude BONNET  
Samuel GUILON à Claude BONNET  
Jean-Luc HERKAT à Pierre HAUTEFEUILLE  
Jean-Claude BONNEVIE à Elisabeth JOLY

**Absents :** Jessica MAUDUIT, Haïssata CAMARA

**Secrétaire de séance :** Pierre HAUTEFEUILLE

### 1° DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2021:

Section fonctionnement Dépenses

Article 6226 Honoraires diminution de crédits -20.000.00€

Article 73916 Prélèvement pour le redressement des finances publiques + 20.000.00€

Vote à l'unanimité.

2° ( ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 15 NOVEMBRE 2021) **Autorisation d'engager, de liquider et de mandater avant le vote du budget des dépenses nouvelles d'investissement en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Autorise Monsieur Le Maire à engager, à liquider et à mandater avant le vote du budget des dépenses nouvelles d'investissement du budget Communal en vertu de l'article L.1612-1 du CGCT,

- Dit que le quart des crédits ouvert en 2021
- Chapitre 21 pour un montant de 86.678.50€
- Chapitre 23 pour un montant de 126.499.53€

La séance s'est levée à 18h 41

**Le Maire,**



**Abdellah BENOURET**